

# Ecole doctorale de géographie de Paris

*Espaces, Sociétés, Aménagement*



Université Paris 1 Panthéon-

Sorbonne, Sorbonne Université

**Directrice :** Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

**Directrice adjointe :** Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE**

**DU 26 novembre 2025**

### **Liste des personnes présentes :**

Catherine Fournet-Guérin, Clarisse Didelon-Loiseau, Brigitte Baccaini, Annabelle Boutet, Claire Scodellaro, Anne Ruas, Pierre Gautreau, Loïc Trabut, Xavier Desjardins, Lydie Goeldner, Loick Le Roy, Laken Ganemtore, Candice Zaninetti.

- Procuration de Céline Clauzel. À CDidelon-Loiseau
- Procuration de Noam Greco Monteiro à Loick Le Roy
- procuration Julie Dabkowski à Lydie Goeldner

Excusés : Xavier Bernier, Ouahiba Djerai, Francis Dhée.

La séance est ouverte à 16h, en salle 109 de l'institut de géographie.

### **1. Candidatures pour inscription en doctorat sans financement : proposition de ne pas accepter les candidatures en deçà de la mention Bien au Master et sans mémoire de recherche pour les personnes venues d'une autre discipline que celle d'inscription en doctorat**

La direction de l'école doctorale ouvre une discussion à la suite de problèmes récurrents de personnes inscrites en doctorat mais avec un niveau trop faible. Cela se traduit notamment par le fait que des directeurs de thèse refusent la réinscription au-delà de la 3<sup>e</sup> année, plusieurs cas ayant été rencontrés ces dernières années.

Même si la note au mémoire de Master n'est pas à elle seule une garantie de bon niveau, la direction de l'ED estime que cela permettrait tout de même de ne pas avoir à inscrire des personnes aux dossiers trop faibles en thèse.

Il est donc **proposé au vote de supprimer la disposition dérogatoire pour les mentions AB figurant dans le règlement intérieur.**

**=> Proposition acceptée à 16 oui, 1 non.**

# Ecole doctorale de géographie de Paris

*Espaces, Sociétés, Aménagement*



Université Paris 1 Panthéon-

Sorbonne, Sorbonne Université

**Directrice** : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

**Directrice adjointe** : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

La discussion s'engage ensuite longuement autour de la nécessité d'imposer un mémoire de recherche pour être inscrit en doctorat à l'EDGP. La diversité des situations rend la chose impossible. Le sujet n'est pas porté au vote et la situation reste au statu quo ante.

## **2. Discussion sur le nombre de thèses dirigées par personne et sur le nombre de nouvelles candidatures en doctorat par an pour un seul directeur de thèse**

La totalité des chercheurs et enseignants-chercheurs présents est d'accord avec le fait que diriger 10 personnes, quel que soit leur statut (même pour « un demi » en co-direction par exemple) est un nombre très et trop élevé. Le collègue de l'INED indique que c'est limité à 5 doctorants par HDR à l'INED, et à 4 doctorants à 100 % ou bien à 8 à 50 % dans l'ED de Gustave Eiffel à laquelle appartient notre membre extérieur du conseil.

L'ED communique la distribution pour 2024 :

36 DR ont 1 doctorant.e inscrit à l'ED

20 DR ont 2 doctorant.e.s

11 DR ont 3 doctorant.e.s

10 DR ont 4 doctorant.e.s

4 DR ont 5 doctorant.e.s

3 DR en ont 6 doctorant.e.s

2 DR en ont 8 doctorant.e.s

1 DR en a 9 doctorant.e.s

Commentaire : seuls 3 directeurs de thèse ont 8 doctorant.e.s ou plus, sur 70 personnes rattachées à notre ED.

Le conseil estime que ce nombre de 8 représente une charge de travail considérable au-delà de laquelle il n'est pas raisonnable de considérer que les doctorant.e.s sont bien accompagnés. Qui plus est, le fait que les personnes soient en co-direction ou co-tutelle mais inscrits principalement à l'EDGP signifie que l'essentiel du travail de suivi repose sur le directeur également membre de l'EDGP.

Par ailleurs, certains collègues proposent jusqu'à 4, voire 5 nouvelles personnes à l'inscription en doctorat en même temps la nouvelle année, pratique que la direction souhaite réguler et limiter pour le bienfait des doctorant.e.s.

# Ecole doctorale de géographie de Paris

*Espaces, Sociétés, Aménagement*



Université Paris 1 Panthéon-

Sorbonne, Sorbonne Université

**Directrice :** Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

**Directrice adjointe :** Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Or 3 nouveaux inscrits par an apparaît comme un nombre déjà élevé pour la totalité des personnes présentes au conseil. La discussion s'engage entre limiter à 2 ou à 3. Le consensus se dégage sur le nombre de 3.

Les deux propositions suivantes seront donc mises au vote lors du prochain conseil de mars :

- **un directeur de thèse pourra diriger au maximum 8 personnes inscrites à l'EDGP, quelle que soit leur situation par ailleurs de co-direction ou de cotutelle (c'est-à-dire sans tenir compte des « demi-encadrement » mais en ne considérant que les personnes).**

- **il ne sera plus possible d'inscrire en doctorat plus de 3 nouvelles personnes par an.**

### 3. Point sur la situation du budget 2025

Merci aux laboratoires d'avoir pris en charge les doctorant.e.s durant cette année de très forte baisse de notre budget liée à la situation de Paris 1.

Merci à chacun, membre du conseil, de votre compréhension, ce qui a aidé à fluidifier la circulation de l'information et à éviter les tensions.

Merci à Candice Zaninetti pour le suivi très régulier et fin de la gestion des finances.

- L'EDGP a pu financer toutes les soutenances et recommencer la prise en charge rétroactive des missions de 2025.

- Plusieurs appels ont été lancés auprès des doctorant.e.s., ce qui a conduit à ce que l'EDGP dise oui à 17 doctorant.e.s qui ont demandé des prises en charge en cette fin d'année civile, y compris des 1<sup>res</sup> année et des demandes rétroactives pour des dépenses engagées courant 2025.

- Avaient été budgétisés 20 000 euros pour les soutenances de thèse, sur lesquels il reste 4 000 euros.

- En juillet, on a reçu un versement 11 473 euros de Paris 1

- Il reste 1 800 euros à ce jour, qui seront dépensés pour les demandes des doctorant.e.s.

Enfin, information arrivée en décembre, après le conseil, le budget de 2026 retrouvera son niveau de 2024, ce qui constitue une excellente nouvelle. Paris 1 a en effet décidé de

# Ecole doctorale de géographie de Paris

*Espaces, Sociétés, Aménagement*



Université Paris 1 Panthéon-

Sorbonne, Sorbonne Université

**Directrice :** Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

**Directrice adjointe :** Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

prioriser les écoles doctorales qui avaient été fortement pénalisées par la restriction budgétaire.

## 4. Dates des jurys d'attribution des contrats doctoraux 2026

La direction propose un essai cette année de prévoir longtemps à l'avance la date, donc avant les COS pour lesquels nombre de collègues sont pris. Il est donc **important que les directeurs de laboratoire avertissent les collègues dès à présent.**

Mais cela reste incertain en raison du fait que les futurs directeurs de thèse ne sont pas connus encore car, pour rappel, leur participation aux jurys n'est plus souhaitée depuis 2023 (règle scrupuleusement observée par tous les laboratoires, que nous remercions).

- **SU mercredi 27 mai.** toute la journée à l'Institut de géographie (Paris 5<sup>e</sup>). 8 candidats en 2025.

- **Paris 1 : vendredi 26 juin** toute la journée à l'INED à Condorcet (Aubervilliers). Salle Sauvy au RDC. 13 candidats en 2025.

## 5. Constitution d'un nouveau bureau

L'EDGP souhaite renouveler son bureau.

- Pour Paris 1, Jérôme Mombard étant devenu émérite fin 2025, Lydie Goeldner s'est proposée pour lui succéder. D'autres candidatures sont possibles d'ici au prochain conseil.

- Pour SU, la direction va voir avec Denis Mercier s'il souhaite renouveler son mandat.

Un vote sera organisé lors du prochain conseil.

Pour rappel, les membres du bureau assistent la direction pour les décisions importantes (commission de dérogation, inscriptions, litiges éventuels, etc). L'EDGP veille à la représentation de différentes unités de recherche au sein de ce bureau.

## 6. Informations diverses

### - sur l'attribution des contrats doctoraux de SU de mai 2025

L'EDGP a refusé l'inscription en doctorat de l'une des deux lauréats des contrats doctoraux de SU de mai 2025 à la suite de la détection d'un cas de plagiat sur ses mémoires de

# Ecole doctorale de géographie de Paris

*Espaces, Sociétés, Aménagement*



Université Paris 1 Panthéon-

Sorbonne, Sorbonne Université

**Directrice** : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

**Directrice adjointe** : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Master. Cette décision a été prise en concertation avec le directeur de la thèse et avec les directeurs du laboratoire d'accueil concerné.

La 1<sup>re</sup> personne sur la liste complémentaire a été contactée en septembre et a accepté le contrat.

- **sur les possibilités de co-direction à Sorbonne Université** : il faut impérativement que la personne en co-direction soit habilitée à diriger des recherches. Il reste possible que les maîtres de conférences non HDR soit indiqués comme « co-encadrants ».

- **lancement des appels à financement de la mobilité internationale et appels à projets par Paris 1** : merci aux directeurs et directrices de thèse de bien diffuser l'information aux doctorant.e.s.

- **sur l'existence d'un D. U. R.** (diplôme universitaire de recherche) à SU pour les thèses non abouties. Un dossier est à monter auprès du Collège des écoles doctorales, via l'ED et Catherine Fournet-Guérin. Celle-ci va se renseigner sur ses modalités précises.

- **sur la prochaine JIG** : se déroulera le mercredi 25 mars 2026, à l'institut de géographie, sur le thème « Adaptation : enjeux politiques et implications territoriales d'un impératif contemporain », dans toutes les acceptions du terme. Le financement est assuré par le Labex, à hauteur de 500 euros pour 2026. L'école doctorale pourra également contribuer financièrement.

- pour les doctorants dans une UMR, le CNRS imprime gratuitement les thèses. Ce peut être une possibilité pour alléger le budget de l'ED afin de dégager des économies sur ce poste de dépenses pour les affecter sur d'autres, missions des doctorants ou soutenances.

## **7. Etablissement d'un document sur l'IA générative dans les mémoires de thèses de doctorat**

Compilatio intègre désormais une détection de l'usage de l'IA pour la génération de texte. Les taux détectés sont à utiliser comme des indicateurs d'usage potentiel et pas nécessairement comme une preuve de taux d'usage. Par ailleurs, à ce stade, rien dans le droit ne proscrit l'utilisation de l'IA, qui peut être considérée comme un outil au même titre qu'une calculatrice ou qu'un correcteur orthographique, même si elle peut soulever,

# Ecole doctorale de géographie de Paris

*Espaces, Sociétés, Aménagement*



Université Paris 1 Panthéon-

Sorbonne, Sorbonne Université

**Directrice :** Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

**Directrice adjointe :** Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

comme dans le monde de l'édition, d'insolubles questionnement sur le plagiat et surtout des problèmes d'éthique.

=>A ce stade, sur le modèle de ce qui se fait dans d'autres ED de Paris 1, une fiche de déclaration d'utilisation de l'IA a été envoyée à des doctorants dont les taux étaient importants (plus de 20%) et, la fiche remplie a été déposée sur ADUM. Le modèle est celui établi par l'ED d'art et d'archéologie et qui détaille les utilisations potentielles au-delà de la simple génération de texte. Il est proposé que ce document soit demandé à l'ensemble des doctorants lors du dépôt de la thèse.

## 8. Demande de rattachement à l'ED de Patrick Poncet

Patrick Poncet est un docteur HDR, chercheur à Paris Saclay de 2024 à 2029, membre associé de l'UR Médiations de SU.

Reporté à une date ultérieure car il lui faut d'abord un rattachement entier à l'unité de recherche Médiations.

## 9. Questions diverses

- RGPD : mise en conformité des travaux des doctorants.

- Question des représentants des doctorants : la fin de l'exonération des frais d'inscription pour les étrangers hors UE serait votée ?

La séance est levée à 18h30.

**=> Prochain conseil : mardi 31 mars à 16h.**